

Université de Tours : un succès « historique » à l'ANR malgré une « sous-dotation chronique »



Conférence de rentrée de l'Université de Tours le 15/09/2026 -

L'Université de Tours a vu 32 projets de recherche retenus dans le cadre de l'appel à projets générique de l'ANR (Agence nationale de la recherche) 2026, un chiffre « historique » avec un taux de succès supérieur à 25 %, déclare [Daniel Alquier](#), vice-président recherche, le 15/09/2026 lors de la conférence de rentrée. L'université a aussi obtenu dix projets ANR jeunes chercheurs, une ERC (European Research Council) starting grant et une subvention européenne MSCA (Marie Skłodowska-Curie Actions) Cofund (Co-funding of regional, national and international programmes.).

Le VP (Vice-président(e)) recherche y voit « le fruit de l'engagement des équipes de recherche, et du travail mis en place par l'université depuis deux ans pour accompagner au dépôt de dossiers », indique-t-il à News Tank. L'ensemble des projets a rapporté 6,4 M€, contribuant à la hausse des ressources propres, de 14 % par rapport à l'année précédente.

Pour autant, la situation budgétaire de l'université continue de se dégrader. Le budget rectificatif 2026, qui sera présenté au rectorat le 17/09 puis aux instances, prévoit un solde budgétaire de -15 M€, avec un prélèvement sur la trésorerie de 14 M€. « On reste au-dessus du seuil prudentiel sur deux des trois indicateurs du décret financier, mais on s'en rapproche dangereusement. En revanche, sur le ratio Dizambourg [masse salariale rapportée aux recettes], l'université dépasse 85 %, ce qui place l'université en dehors des clous », indique [Emmanuel Néron](#), VP en charge des finances.

Interrogé par News Tank sur les conséquences de cette situation, il indique que « tout est fait pour ne pas geler de postes ». [Philippe Roingeard](#), président de l'université, explique cette situation par une

« sous-dotation chronique de l'université, de l'ordre de 30 M€, et qui constitue une vraie injustice. Mais nous espérons avoir enfin un rééquilibrage dans le cadre des Comp (Contrat d'objectifs, de moyens et de performance) 100 % missions — un courrier du ministre cet été évoquait cette nécessité », dit-il.

Des effectifs qui continuent de croître

L'Université de Tours comptait 33 000 étudiants en 2025-2026, dont 27 000 dans la métropole de Tours, 1 000 à Blois, et les 5 000 autres sur toute la région. « À la rentrée 2026, selon les chiffres encore provisoires, nous comptons plus de 7 200 candidats admis sur Parcoursup, soit 1 000 de plus. Nous avons un taux de remplissage des formations à plus de 98 %, dont la moitié à 100 %. Pour le niveau Master, il y a une hausse de 16 % du nombre de vœux sur la plateforme, ce qui montre l'attractivité de l'université », indique Stéphanie Carrez, vice-présidente en charge de la formation.

Interrogé sur la possibilité de diminuer les effectifs du fait de la sous-dotation, Philippe Roingeard indique : « Nous avons un devoir d'accueil des étudiants, avec une mission de service public. Et ce d'autant que la région Centre-Val de Loire est en dessous de la moyenne nationale pour la poursuite en études supérieures. Mais il est injuste que nos étudiants soient accueillis dans de moins bonnes conditions que d'autres universités. »

Le président met toutefois en avant les « belles réussites en formation, notamment avec une dimension internationale comme les deux masters labellisés Erasmus Mundus, et un diplôme européen de master en intelligence artificielle et robotique sociale appliquée à la santé globale dans le cadre de l'alliance Neolaia ».

Un Comp attendu pour 2027

Le rectorat d'Orléans-Tours a donné mi-juillet 2026 le coup d'envoi du travail sur les Comp pour les trois établissements de la région (Orléans, Tours, Insa CVL (Centre-Val de Loire)), qui doit se poursuivre jusqu'à début 2027. « Nous avons travaillé sur des groupes de travail pour établir un diagnostic territorial, et ils commenceront à se réunir en septembre », indique Philippe Roingeard.

Le président en attend d'abord « un moyen de rééquilibrer notre dotation. C'est aussi un exercice intéressant de voir comment l'université interagit avec les acteurs de son territoire, même si on ne part pas de rien ».

Dans cette perspective, l'université travaille avec un prestataire à une étude d'impact, dont les résultats sont attendus courant novembre 2026.

Présidentielle : « On attend beaucoup de cette échéance »

« C'est une année particulière avec l'élection présidentielle qui se profile en 2027. Pour l'instant, on ne parle pas trop d'universités dans les programmes, ce qu'on regrette, alors qu'il y aurait beaucoup de choses à dire, notamment sur la formation des jeunes. On attend beaucoup de cette échéance », dit Philippe Roingeard.

Parmi les sujets qu'il aimerait voir traiter figure celui du financement des universités, « mais aussi de libertés académiques quand on voit ce qui se passe aux États-Unis. On regretterait d'avoir à faire face à de telles limites et donc on aimerait que les candidats se prononcent dessus ».

Droits différenciés pour les étudiants internationaux

Le président rappelle que l'université compte 4 000 étudiants étrangers. Il considère que le décret sur les droits différenciés pour les étudiants extracommunautaires « impactera beaucoup d'étudiants venant de pays à faibles revenus qui alors ne s'inscriront pas chez nous. C'est une atteinte à l'attractivité de l'université française et à son rayonnement dans le monde francophone. Ainsi qu'à la recherche, car beaucoup d'étudiants hors UE (Union européenne) poursuivent en doctorat après un master, et si on coupe cette possibilité de faire des études, on se privera de leurs compétences pour nos laboratoires ».

Stéphanie Germon, vice-présidente chargée de l'international, indique que la mise en œuvre du décret a nécessité de mettre en place très vite une politique d'accueil, avec des commissions d'exonérations qui ont commencé à se réunir et se réuniront tout le premier trimestre. Environ 80 étudiants ont été exonérés via ces commissions pour l'instant.

Un guide de décarbonation pour une recherche plus respectueuse de l'environnement

L'université produit un guide de la décarbonation de la recherche. Il est destiné à « fournir à la communauté scientifique des repères méthodologiques, des leviers d'action et un cadre commun pour identifier les impacts des activités de recherche et agir collectivement pour les réduire ».



Université de Tours

Catégorie : Universités

Général

Date de création	1969
Statut	EPCSCP (Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel)
Tutelles	Ministère en charge de l'enseignement supérieur
Implantations (dont siège)	Tours (siège) et Blois
Composantes	• cinq UFR (Arts et Sciences Humaines ; Droit, Economie, Gestion et commerce ; Lettres et Langues ; Santé ; Sciences et Techniques) • deux IUT (Tours et Blois) • une école d'ingénieurs, Polytech Tours • Centre d'études supérieures de la Renaissance (CESR)
Alliance d'universités européennes	Neolaia (membre fondateur en 2023)
Présidence	Président : Philippe Roingeard (élu le 29/11/2024)

Effectifs étudiants

2006-07	22 548
2007-08	21 510
2008-09	21 350
2009-10	22 132
2010-11	22 796
2011-12	23 699
2012-13	24 295

2013-14	24 315
2014-15	25 003
2015-16	25 084
2016-17	25 943
2017-18	26 707
2018-19	26 838
2019-20	27 456
2020-21	27 815

Source(s) : Open Data Esri

Inscriptions principales et secondes (source : Open data du Mesri)

Effectifs de doctorants contractuels

2021-22	155
2020-21	140
2019-20	129
2018-19	142
2017-18	163
2016-17	133
2015-16	132
2014-15	135
2013-14	123
2012-13	120

Source(s) : Open Data Mesri

Effectifs E-C titulaires

2023-24	818
2022-23	799
2021-22	815
2020-21	810
2019-20	807
2018-19	806
2017-18	814

2016-17	828
2015-16	832
2014-15	850
2013-14	849
2012-13	845
2011-12	834
2010-11	847
Source(s) : Open Data MESR	

Maîtres de conférences et professeurs des universités exclusivement.

Produits encaissables (M€)

Budget initial 2023	217,4 M€
2022	211,5 M€
2021	208,9 M€
2020	200,1 M€
2019	197,9 M€
2018	192,7 M€
2017	189,8 M€
2016	188,4 M€
2015	190 M€
2014	189,9 M€
2013	189,7 M€
2012	177,1 M€
Source(s) : Open data MESR	

Les produits encaissables correspondent aux produits de fonctionnement de l'exercice qui se traduisent par un encaissement (à différencier des produits sans flux de trésorerie). Ils comprennent essentiellement la subvention pour charges de service public et les ressources propres.

Dépenses de personnel (M€)

Budget initial 2023	180,7 M€
2022	175,7 M€
2021	166,2 M€
2020	162,9 M€

2019	160,2 M€
2018	159,0 M€
2017	156,2 M€
2016	156,0 M€
2015	155,6 M€
2014	155,6 M€
2013	151,6 M€
2012	146,1 M€
2011	142,5 M€
2010	138,2 M€
Source(s) : Open data MESR	

Fonds de roulement (en jours)

Budget initial 2023	56,5
2022	72,3
2021	84,5
2020	76,7
2019	68,8
2018	64,4
2017	65,2
2016	55,8
2015	47,3
2014	41,7
2013	42,7
2012	50,0
2011	71,4
2010	66,5
Source(s) : Open data MESR	

Fonds de roulement en jours de charges décaissables

Résultats PIA

NCU	Projet PaRM (2018) : 8M€
-----	--------------------------

Saps	Vague 3 (2024) : 1,2M€
PUI (2023)	Loire Valley Innov' : 4M€ en phase d'amorçage
Fiche n° 1501, créée le 19/02/2014 à 11:42 - MàJ le 09/09/2026 à 16:33	

© News Tank Éducation & Recherche - 2026 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »